

JEUNESSE FRANÇAISE : 1990 VS. 2026. MÊME COMBAT MAIS PAS LA MÊME RÉPONSE

Par **Ethan BEAUVAIS--GUIBERT** · Octobre 2026 · ethanbvsg.fr



INTRODUCTION

INTRODUCTION

Depuis le 18 septembre, au lycée Saint-Exupéry de Créteil, les lycéens s'organisent et bloquent leur établissement pour faire entendre leur voix. Leurs revendications sont claires : élèves, parents, enseignants et personnels réclament des moyens d'urgence pour l'Éducation nationale.

Rapidement, la contestation fait tache d'huile : une soixantaine d'établissements franciliens sont perturbés les 24 et 25 septembre, avant que la mobilisation s'étende sur l'ensemble du territoire à partir du 28 septembre. Le 29 septembre, à l'occasion de la journée nationale de mobilisation de la fonction publique, le mouvement franchit un cap avec 410 lycées mobilisés¹. Dès le 1^{er} octobre, encouragés par les organisations de jeunesse, dont l'Union syndicale lycéenne (USL), ce sont pas moins de 30 universités et 640 lycées et établissements de l'enseignement supérieur qui mènent des actions de blocage et manifestent à travers tout le pays².

1	18 sept. — lycée bloqué à Créteil
~60	24-25 sept. — établissements franciliens perturbés
410	29 sept. — lycées mobilisés
640 + 30	1 ^{er} oct. — lycées et établissements + universités

Tous partagent le même constat : dix ans d'austérité budgétaire rendent un apprentissage digne impossible. Pénurie chronique d'enseignants et de personnels, classes surchargées, dégradation alarmante du bâti scolaire et sélection opaque via Parcoursup nourrissent une colère sourde et généralisée³.

Cette mobilisation massive n'est pas sans rappeler les mouvements sociaux de l'automne 1990. À l'époque, la révolte lycéenne avait contraint le gouvernement à négocier avec les organisations pour injecter 4,5 milliards de francs dans le système éducatif, soit près de 2,25 % du budget annuel du ministère⁴. Si ce précédent historique démontre qu'une issue par l'écoute et l'investissement public demeure possible, le pouvoir privilégie aujourd'hui une réponse bien différente. Dès lors, pourquoi la doctrine de l'État face à sa jeunesse est-elle passée de la négociation budgétaire rapide à un verrouillage politique et policier systématique ?

1990	Négociation : plan d'urgence de 4,5 milliards de francs, 11 h de négociations, création des CVL.
2026	Répression : plus de 5 000 arrestations et gardes à vue, aucun déblocage budgétaire, seule concession sur les frais d'inscription en BTS.

PARTIE 1 – 1990

LA SURCHAUFFE DES LYCÉES ET LE CHOIX POLITIQUE DE LA CONCESSION

1. L'onde de choc de 1986 et le spectre de Malik Oussekin

Les mouvements de contestation de 1990 prennent en réalité racine en mars 1986, lorsque la droite gagne une majorité au Parlement et que Jacques Chirac devient Premier ministre. C'est lors de cette première cohabitation de la V^e République que le nouveau gouvernement souhaite revenir sur les mesures installées par la « gauche » depuis cinq ans, en libéralisant le système.

C'est ainsi qu'à la fin de l'année, Alain Devaquet, ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, introduit un projet de loi visant à instaurer une sélection à l'entrée des universités françaises, jusqu'alors accessibles à tout bachelier, et à mettre ces universités en compétition...⁵ *ça vous rappelle quelque chose ?* [Parcoursup]

Mais, vous l'aurez deviné, c'est ce projet de loi qui provoque la colère des étudiants en novembre 1986, bientôt rejoints par les lycéens⁶. La répression est violente, portée d'une part par le GUD, collectif violent et fasciste d'extrême droite qui mène des attaques sur les manifestants et les grévistes, et d'autre part par la police et les voltigeurs⁷. Les voltigeurs sont des policiers/CRS montés sur une moto tout-terrain en duo : l'un conduit, l'autre tient un "bidule" (matraque en bois dur d'environ un mètre)... *ça vous rappelle quelque chose ?* [La BRAV-M] Ce sont ces voltigeurs, promus après Mai 68 par Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur décoré de la Francisque sous Vichy, qui vont assassiner, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986, Malik Oussekin, étudiant à l'université Paris-Dauphine, âgé de 22 ans⁸.

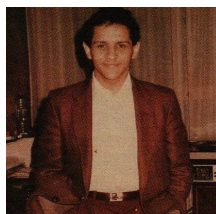


Alain Devaquet — © Didier Ferey / KCS PRESSE

► Vidéo • INA — Archive INA — décembre 1986

https://media-hub.ina.fr/video/CtAUQkYtwaN0NTi5BHjHbkKkYJcCn0Tp1ARLDHGKHZvqavqhILTamQox20Ptvh3Bi06TLal9UrMVjRjvvvt9EjYG2f2eD+g3w4dDFS1c3KR6aNpn5QytA64TqTy6BTdCPL/qYE3nVoKJzBrbbmYv+g==/sL_iv/an329GU3IkJ2W5uJ1YEAng==/sL_hm/CRuVE1k0FDv6J0Kxx/9XB1djmN5cZMCFpCdmTyXtqo+4M+UvQWYWPxtyXqVsQJPY9VpsQpKRcWmFqV2PR/mXiA==/sL_e/1792227603

Aux alentours de minuit, trois de ces ancêtres de la BRAV-M, soi-disant chargés de trouver des « casseurs » cachés dans le Quartier latin, se mettent à la poursuite de Malik Oussekin, sortant du jazz club dont il était un habitué et n'ayant participé à aucun affrontement avec la police. Pris en chasse et conscient de la violence de cette brigade de police, il tente de fuir rue Monsieur-le-Prince où il croise Paul Bayzelon, 26 ans, fonctionnaire au ministère des Finances. Alors qu'il rentrait chez lui au numéro 20, ce dernier ouvre la porte à Malik pour le laisser se réfugier dans le hall. Malheureusement, un des policiers parvient à se glisser dans le bâtiment et ouvre la voie à ses deux collègues.



Malik Oussekin

1964 – 1986 · étudiant à Paris-Dauphine

Paul Bayzelon explique que les policiers se mettent directement à tabasser Malik Oussekin, soumis à des séances de dialyse en raison d'une insuffisance rénale, l'assénant de coups au ventre et dans le dos alors qu'il est à terre, criant qu'il n'a rien fait. Paul tente de venir en aide à l'étudiant mais reçoit pour cela des coups de matraque⁹.

« Les policiers se sont précipités sur le type réfugié au fond et l'ont frappé avec une violence incroyable. Il est tombé, ils ont continué à frapper à coups de matraque et de pied dans le ventre et dans le dos. »

— Paul Bayzelon, témoin

Une dizaine de minutes plus tard, le SAMU arrive et essaie d'apporter les premiers soins. Malik est ensuite transporté en réanimation aux urgences de l'hôpital Cochin, mais il sera déclaré décédé à 3 h 20. Quatre jours plus tard, le médecin régulateur du SAMU révèle que Malik Oussekin est en réalité décédé dès minuit, dans l'immeuble où il fut roué de coups. Pour information, trois ans plus tard, après un procès indigne, les deux policiers identifiés, le brigadier-chef Jean Schmitt et le gardien de la paix Christophe Garcia, seront seulement condamnés à de la prison avec sursis et n'ont jamais été révoqués de la police¹⁰. La brigade des voltigeurs sera cependant dissoute, avant d'être réinstituée par le préfet de police de Paris en 2019 pour la répression des Gilets jaunes, sous le nom, cette fois, de Brigade de répression de l'action violente motorisée (BRAV-M)¹¹.

Beaucoup considèrent que c'est cet événement qui ravive définitivement la flamme de 68 parmi les contestataires, car il s'ensuit de nombreux affrontements avec la police, des manifestations massives et un appel à la grève générale par les principaux syndicats. Ce sont cette pression populaire et la mort de Malik Oussekin qui feront craquer Jacques Chirac : le lundi 8 décembre 1986, il accepte ainsi la démission d'Alain Devaquet et le projet de loi est retiré¹². De nombreux observateurs estiment que le meurtre de Malik Oussekin a laissé une trace durable dans la politique française, entraînant une peur panique de l'exécutif de provoquer un nouveau martyr lycéen ou étudiant¹³. Il semblerait, cependant, que notre exécutif actuel ait guéri de cette phobie.

2. Le déclencheur de l'automne 1990 : locaux dégradés et surpopulation scolaire

Contrairement aux mouvements de 1986, la colère des lycéens français en 1990 n'éclate pas à la suite d'un projet de loi. Similaires aux revendications actuelles, les lycéens réclament avant tout des moyens. Tout comme aujourd'hui, ce sont les établissements de banlieue qui sont à l'origine du mouvement, déplorant la surpopulation des classes, des locaux et du matériel dégradés, ainsi que le manque de personnel et de professeurs, alors même que le gouvernement de Michel Rocard exige « 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac »⁴.

Un événement dramatique met le feu aux poudres : le viol d'une lycéenne au lycée Auguste-Blanqui de Saint-Ouen, le 15 octobre 1990¹⁴. Les 943 élèves et les 60 professeurs de l'établissement estiment alors que c'est l'état de délabrement et la « misère » du lycée qui ont permis une telle agression au sein de ses murs. Comme il y a quelques jours, la contestation se répand rapidement dans toute la France. Les lycéens, excédés par le délaissement de l'école publique, manifestent et bloquent les établissements, exigeant du gouvernement et de Lionel Jospin, alors ministre de l'Éducation nationale, d'investir massivement dans le recrutement de personnel et la rénovation des bâtiments¹⁵. Des revendications strictement identiques à celles portées aujourd'hui par la jeunesse scolarisée.

3. L'ouverture du dialogue et le déblocage budgétaire

Fin octobre, le gouvernement ouvre le dialogue et reçoit les organisations lycéennes. De ces premières négociations ressort la promesse de la création de 1 000 postes non enseignants et le recrutement de 3 000 jeunes pour assurer la surveillance dans les établissements¹⁶. Cette annonce ne suffit pas à éteindre la colère des élèves qui, au retour des vacances de la Toussaint, poursuivent le blocage

des cours. Le 12 novembre, entre 200 000 et 1 000 000 de jeunes défilent à Paris pour exiger des conditions dignes d'étude. La manifestation s'achève dans de violents affrontements avec la police aux abords des Invalides¹⁷.



Affrontements avec la police lors des manifestations étudiantes et lycéennes

Le gouvernement, hanté par le souvenir tragique de la mort de Malik Ousseine en 1986, refuse l'engrenage sécuritaire et choisit de céder. C'est d'abord le président de la République, François Mitterrand, qui reçoit la délégation lycéenne et promet de déblocage de moyens. Certains estiment que ce dernier étant en rivalité avec son premier ministre, a ainsi profité de l'évènement pour faire un pied de nez à celui du gouvernement socialiste qui incarnait la rigueur budgétaire⁴. Finalement, après 11 heures de négociations ininterrompues face aux délégués lycéens, l'exécutif valide un plan d'urgence de 4,5 milliards de francs. Ce plan acte la rénovation des bâtiments, la disparition progressive des préfabriqués, le renforcement des effectifs d'encadrement et la création des comités de la vie lycéenne (CVL) pour intégrer les élèves aux décisions de gestion de leur établissement⁴.

À titre de comparaison, ces 4,5 milliards de francs représentaient près de 2 % de l'ensemble du budget de l'Éducation nationale voté pour 1990¹⁸. Sachant que cette enveloppe couvrirait alors également l'enseignement supérieur, un investissement proportionnel représenterait aujourd'hui 1,93 milliard d'euros injecté immédiatement dans nos écoles et nos facultés¹⁹.

4,5 Md F

plan d'urgence de 1990

≈ 2 %

du budget de l'Éducation nationale 1990

1,93 Md €

ce que représenterait un plan de même proportion en 2026

En 1990, le pouvoir a fait le choix du compromis et de la dépense publique plutôt que de l'épreuve de force policière, évitant ainsi le risque d'un drame humain irréparable. Dans un climat de revendications scolaires comparables, pourquoi le gouvernement actuel refuse-t-il cette même voie pour s'enfermer dans le maintien de l'ordre ?

PARTIE 2 – 2026

UNE JEUNESSE ASPHYXIÉE PAR UNE DÉCENNIE D'AUSTÉRITÉ

1. Le bilan matériel et pédagogique dans l'Éducation nationale

Trente-six ans après le plan d'urgence de 1990, le décor des établissements scolaires s'est fissuré sous l'effet d'une décennie de gestion comptable au rabais. Les fermetures de classes s'enchaînent chaque année, sous couvert de décline démographique, pendant que les suppressions massives de postes d'enseignants et d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) s'intensifient²⁰. Pire encore, les intentions budgétaires annoncées pour 2027 prévoient de nouvelles vagues de coupes dans la masse salariale du ministère²¹.

Sur le plan matériel, la faillite est tout autant criante. Des milliers de collèges et lycées sont devenus de véritables passoires thermiques : étouffants l'été, glacials en hiver, avec des toitures fuyantes et des préfabriqués censés être temporaires qui font office de salles de classe depuis plus de dix ans. Cette dégradation frappe d'abord les zones périurbaines et les académies les plus populaires, creusant un fossé territorial insupportable²². À cette crise du secondaire s'ajoute l'angoisse du supérieur : face à un coût de la vie intenable, des bourses déconnectées de l'inflation et le couperet du tri sélectif de Parcoursup, la jeunesse aborde ses études dans une précarité matérielle et psychologique permanente²³.

41 %

des étudiants présentent des symptômes dépressifs sévères à modérés. (24)

2/3

Près de deux tiers déclare avoir déjà sauté des repas pour des raisons financières. (25)

OCDE

Côté secondaire, le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) rappelle que la France affiche l'un des taux d'anxiété scolaire les plus élevés des pays de l'OCDE, renforcé par la pression algorithmique de Parcoursup dès la classe de première. (26)

2. La reprise de la mobilisation : formes d'action et revendications

C'est de cette asphyxie généralisée qu'est née l'étincelle de septembre 2026. Partis de quelques lycées de banlieue avant de gagner les campus universitaires, les blocages d'établissements sont redevenus l'outil central de visibilité démocratique pour les revendications des jeunes. Partout sur le territoire, les assemblées générales s'organisent, coordonnées par des collectifs autonomes et des organisations représentatives comme l'Union syndicale lycéenne (USL).

Les revendications mises sur la table sont concrètes et légitimes (27) :

- | | |
|-----------|--|
| 01 | L'instauration d'un moratoire strict sur toutes les fermetures de classes et les suppressions de postes prévues jusqu'en 2027. |
| 02 | La baisse des effectifs par division, avec un plafond impératif de 25 élèves par classe en lycée pour garantir un suivi digne. |
| 03 | Un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation thermique et sécuritaire intégrale du bâti scolaire. |
| 04 | La refonte des critères d'attribution des bourses et l'abrogation des algorithmes de sélection dans le supérieur. |

3. Le refus du compromis et la stratégie de diversion de l'exécutif

Face à ces revendications légitimes, la posture de l'État actuel marque une rupture totale avec la doctrine d'apaisement de 1990. Enfermé dans le dogme de la réduction des dépenses publiques et la hantise de la notation financière liée aux intérêts de la dette en partie bidon, le gouvernement refuse tout déblocage budgétaire. La tradition républicaine des « plans d'urgence » capables d'éteindre un incendie social semble abolie. L'exécutif oppose une fin de non-recevoir catégorique aux syndicats et aux délégations d'élèves.

De plus, au lieu d'ouvrir des négociations transparentes, le pouvoir choisit la manœuvre politique pour affaiblir la contestation. Plutôt que de recevoir les organisations qui animent les piquets de grève et les assemblées générales, les relais gouvernementaux et certains plateaux médiatiques mettent en scène des interlocuteurs préfabriqués, à l'instar de personnalités comme Nathanael Cilbary, militant pour Gabriel Attal et salarié d'une boîte de communication macroniste, propulsé comme porte-parole « modéré » ou représentant officieux pour parasiter le message de la rue, à la fois sur les plateaux TV, mais aussi dans les « négociations » avec le gouvernement²⁸. Cette instrumentalisation grossière vise à décrédibiliser la base en prétendant que la contestation est minoritaire ou manipulée, tout en esquivant le débat central sur le manque de moyens. Face à la jeunesse qui réclame des toits sans fuite et des professeurs en classe, l'État n'oppose plus l'écoute, mais le mépris politique et la diversion voire même le complotisme en argumentant que tout cela est un complot mené par Jean-Luc Mélenchon et les insoumis²⁹. Comme si nos jeunes avaient besoin d'un mouvement ou parti politique pour voir que l'État se fout d'eux et cherche à économiser sur leur avenir pour offrir toujours plus de cadeaux fiscaux au plus riches de ce pays. Rageant.

PARTIE 3

DU COMPROMIS À LA MATRAQUE : LA MUTATION DE LA RÉPONSE D'ÉTAT

1. D'Oussekiné à Nahel : deux époques, deux tolérances à la violence d'État

La comparaison entre 1986 et les années 2020 met en lumière une bascule démocratique majeure. Le seuil de tolérance de l'exécutif face à la violence policière n'est plus du tout le même.

1986

Malik Oussekiné — 22 ans · tué par les voltigeurs. Ministre démissionnaire, loi retirée, unité dissoute.

2023

Nahel Merzouk — 17 ans · abattu par un policier à Nanterre. Ni recul, ni réforme : durcissement.

En décembre 1986, la mort tragique de Malik Oussekiné sous les coups des voltigeurs avait constitué un certain point de rupture. Face au soulèvement légitime de la jeunesse et à l'indignation populaire, le gouvernement de Jacques Chirac n'avait eu d'autre choix que de reculer : démission du ministre Alain Devaquet, retrait pur et simple de la loi sur la sélection universitaire et dissolution sans délai du peloton des voltigeurs. La mort d'un étudiant était alors reconnue comme une faute intolérable pour l'État républicain, imposant une sanction politique immédiate et la fin de l'unité motocycliste mise en cause (même si les policiers coupables n'ont pas vraiment été sanctionnés).

Trente-sept ans plus tard, en juin 2023, la mort de Nahel Merzouk, abattu à bout portant par un policier à Nanterre lors d'un contrôle routier, a révélé une doctrine étatique diamétralement opposée³⁰. L'émotion et les révoltes des banlieues n'ont entraîné ni recul, ni remise en cause des méthodes du maintien de l'ordre, ni la moindre réforme institutionnelle de la police. Au contraire, l'exécutif a répondu par un durcissement sans précédent avec la répression judiciaire expéditive, les comparutions immédiates en chaîne, le maintien intégral de l'encadrement législatif controversé sur le refus d'obtempérer et le soutien politique massif aux syndicats policiers les plus intransigeants³¹. Tout cela est soutenu par une classe médiatique bourgeoise et raciste qui s'indigne au moindre policier bousculé, mais ferme les yeux sur toutes les bavures, et pire, trouvent toutes les excuses possibles aux policiers coupables³².

Ce contraste illustre la banalisation progressive de l'usage des armes lourdes de guerre contre la population et la jeunesse³³. Ainsi, lanceurs de balles de défense (LBD), grenades explosives de désencerclement (GM2L) et réhabilitation décomplexée des voltigeurs sous l'uniforme de la BRAV-M¹¹ sont devenus la base de la doctrine de maintien de l'ordre, des gilets jaunes³⁴ à la mobilisation de la jeunesse, en passant par Sainte-Soline³⁵. Là où la mort, en 1986, contraignait le pouvoir à la désescalade et au compromis démocratique, les violences des années 2020 sont intégrées par l'État comme un simple paramètre de gestion sécuritaire pour mater toute contestation de rue. En témoigne les chiffres des morts lors des interventions de police, qui explosent depuis 2017³⁶.

En témoignent les données documentées par le collectif Désarmons-les et le média d'investigation Basta! : le nombre de décès survenus à la suite d'interventions des forces de l'ordre est passé d'une moyenne de 15 à 20 par an au début des années 2010 à plus de 35 à 40 morts par an sur la période 2020-2024, avec un pic d'usage des armes à feu sur les véhicules en fuite démultiplié par l'article L. 435-1 du Code de la sécurité intérieure voté en février 2017.³⁶

► Vidéo courte · Basta! — Basta! — morts lors d'interventions policières

<https://youtu.be/wkLsVN189A0>

2. La gestion sécuritaire des mouvements sociaux : la doctrine post-Gilets jaunes

Cette banalisation de la force brute a trouvé son prolongement direct dans la gestion quotidienne de la contestation lycéenne. La méthode de maintien de l'ordre, rodée face aux Gilets jaunes³⁴, radicalisée lors de la mobilisation contre la réforme des retraites³⁷ et portée à un niveau de violence inouï à Sainte-Soline³⁵, où les tirs massifs de grenades explosives et de LBD, documentés notamment par les enquêtes vidéo de Mediapart, avaient laissé plusieurs manifestants entre la vie et la mort, a été purement et simplement transposée devant les grilles des établissements scolaires. Les trottoirs où se rassemblent des mineurs sont désormais traités comme des zones de guerre urbaine avec des nasses policières hermétiques, l'utilisation systématique de gaz lacrymogènes dès les premières heures de la matinée et un recours massif aux interpellations préventives pour briser toute velléité d'action collective avant même qu'elle ne prenne forme³⁸.

► **Vidéo • France Télévisions** — Les images des caméras-piétons des policiers à Sainte-Soline, commentées par France Télévisions

<https://embed.francetv.fr/c7f7e95cabe16110e19013cc40b69336>

Le bilan comptable de cette offensive sécuritaire donne le vertige : entre le déclenchement de la contestation le 18 septembre et le 2 octobre, plus de 5 000 arrestations et gardes à vue ont été recensées à travers le pays³⁹. Un chiffre qui témoigne d'une volonté délibérée d'asphyxier la contestation par l'intimidation et la judiciarisation à grande échelle. Bloquer un lycée n'est plus toléré comme une forme traditionnelle d'expression lycéenne, mais poursuivi comme un délit de droit commun. Les gardes à vue pleuvent pour une simple présence sur un piquet, tandis que les rectorats et directions d'établissement brandissent la menace d'avertissements au dossier scolaire, de passages en conseil de discipline ou de chantage à peine voilé sur les fiches d'orientation de Parcoursup, pour terroriser les élèves mobilisés⁴⁰.

5 000+

arrestations et gardes à vue entre le 18 septembre et le 2 octobre (39)

Et, sans aucune honte, pour tenter d'éteindre l'incendie sans déboursier le moindre sou d'ampleur, le ministère ressort enfin la carte du simulacre d'écoute. Le ministre de l'Éducation nationale consent à recevoir les organisations syndicales pour "faire genre", concédant au passage une mesurette en trompe-l'œil, à savoir la suppression des frais d'inscription pour les filières BTS⁴¹. Face à l'état de délabrement des établissements, au manque abyssal d'enseignants et à la surcharge des classes, le gouvernement pose un minuscule un pansement Hello Kitty sur une fracture ouverte. Heureusement, c'est largement insuffisant pour tromper une jeunesse déterminée à se faire respecter.



3. L'engrenage : quand la répression fédère la contestation

En pensant étouffer la révolte sous les lacrymogènes et les matraques, je pense que l'exécutif a commis une erreur stratégique majeure car toute cette violence d'état, sur des enfants, agi comme un puissant accélérateur de solidarité car personne ne peut rester insensible face à la détresse de la jeunesse. Voir des policiers casqués charger des mineurs, des adolescents, gazer des rassemblements matinaux et embarquer des lycéens par dizaines a soulevé l'indignation immédiate des parents d'élèves, jusque-là en retrait⁴². Aux côtés des familles, les enseignants et les personnels médico-sociaux ont fait bloc, refusant de laisser leurs élèves livrés à la répression policière et multipliant les droits de retrait ou les préavis de grève locale pour protéger les abords des lycées.

Loin d'isoler la jeunesse, la brutalité du maintien de l'ordre a provoqué l'effet inverse en cristallisant une colère beaucoup plus large. Le sentiment d'abandon des services publics, l'usure face aux politiques d'austérité et la dénonciation d'un pouvoir autoritaire sourd aux revendications ont créé les conditions d'une jonction redoutée au sommet de l'État. La jeunesse scolarisée, précarisée et matraquée, rejoint le ressentiment des quartiers populaires et le ras-le-bol des salariés de la fonction publique comme du secteur privé⁴³.



Affiches de la CGT en soutien aux lycéen·nes pour le 6 octobre 2026 — CGT

Face à ce blocage institutionnel, le mouvement franchit un nouveau palier politique avec des appels à la mobilisation générale et à la grève interprofessionnelle sont d'ores et déjà lancés pour les 6 et 17 octobre⁴⁴. Ce qui n'était au départ qu'un cri d'alarme pour réparer des salles de classe délabrées et obtenir des professeurs titulaires est en passe de se muer en une crise sociale globale et une véritable convergence des luttes, menaçant de paralyser durablement le pays face à un pouvoir retransché derrière sa police.

CONCLUSION

CONCLUSION

À trente-six ans d'intervalle, la comparaison entre l'automne 1990 et les mobilisations de 2026 illustre une rupture brutale dans la gouvernance républicaine. En 1990, malgré les tensions et le spectre encore brûlant de l'affaire Malik Oussekiné, l'État avait fini par admettre la légitimité des revendications matérielles portées par ses lycéens. Le gouvernement d'alors avait su désamorcer la crise par l'écoute politique et par un effort budgétaire d'urgence sans précédent, réaffirmant que l'avenir de la jeunesse valait bien quelques milliards de francs d'investissement public, jusqu'à devenir la première dépense de l'État en 1991.

En 2026, face à une crise scolaire tout aussi profonde, l'exécutif fait la sourde oreille et oppose une gestion quasi militaire de l'espace public. En traitant chaque blocus comme une atteinte à l'ordre plutôt que comme le symptôme d'un service public à bout de souffle, le pouvoir s'enferme dans une fuite en avant autoritaire.

UNE SOCIÉTÉ QUI RENONCE À INVESTIR DIGNEMENT DANS SES ÉCOLES [...] BRISE LE CONSENTEMENT DÉMOCRATIQUE.

Une société qui renonce à investir dignement dans ses écoles, qui précarise ses étudiants et qui n'a d'autre réponse à adresser à sa jeunesse que la matraque et la menace judiciaire étouffe une protestation passagère et brise le consentement démocratique en consommant, jour après jour, le pacte républicain lui-même. Alors soutient au lycéens, aux étudiants et à toutes celles et ceux qui souffrent quotidiennement de la violence politique menée par Macron depuis 10 ans. Rendez-vous dans la rue !

SOURCES

1. Amnesty International France — Mouvement lycéen : point sur la situation
<https://www.amnesty.fr/actualites/france-mouvement-lyceens-blocus-lycees-point-sur-la-situation/>
2. Union étudiante — 30 universités bloquées : une mobilisation historique
<https://union-etudiante.fr/communique-de-presse/30-universites-bloquees-une-mobilisation-historique-en-france/>
3. Ministère de l'Éducation nationale (DEPP) — Repères et références statistiques (RERS)
<https://www.education.gouv.fr/depp/reperes-et-references-statistiques-2026-505320>
4. 20 Minutes — Comment en 1990 les lycéens dans la rue ont obtenu 4,5 milliards de francs de l'État
<https://www.20minutes.fr/societe/4250775-20261003-comment-1990-lyceens-lyceennes-rue-obtenu-45-milliards-francs-etat>
5. Sénat — Rapport législatif
<https://www.senat.fr/rap/l06-372/l06-3725.html>
6. France Info — L'éphéméride : 4 décembre 1986, les étudiants sont dans la rue
<https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/l-ephemeride/4-decembre-1986-les-etudiants-sont-dans-la-rue-5495112>
7. INA Jalons — « Les manifestations étudiantes contre le projet Devaquet et les affrontements du Quartier latin », décembre 1986
8. France Culture — 6 décembre 1986 : quand la mort de Malik Oussekiné illustrait les techniques policières de l'époque
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/6-decembre-1986-quand-la-mort-de-malik-oussekine-illustrait-les-techniques-policieres-de-l-epoque-4357262>
9. Le Monde (archives, 1990) — Le procès de l'affaire Oussekiné : témoin et victime
https://www.lemonde.fr/archives/article/1990/01/26/le-proces-de-l-affaire-oussekine-aux-assises-de-paris-temoin-et-victime_3974392_1819218.html
10. Le Monde (archives, 1990) — Le gardien Garcia et le brigadier-chef Schmitt condamnés à la prison avec sursis
https://www.lemonde.fr/archives/article/1990/01/30/justice-juges-coupables-de-coups-et-blessures-volontaires-et-illegitimes-sur-malik-oussekine-le-gardien-garcia-et-le-brigadier-chef-schmitt-sont-condamnes-a-la-prison-avec-sursis_3975710_1819218.html
11. France Culture — Derrière les BRAV-M, Vichy et le passé opaque du ministre Marcellin
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/derriere-les-brav-m-vichy-et-le-passe-opaque-du-ministre-marcellin-5895492>
12. INA — Chirac : mesures gouvernementales éducation
<https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/cab86034518/chirac-mesures-gouvernementales-education>
13. Libération — Le « syndrome Malik Oussekiné » existe-t-il encore ?
https://www.liberation.fr/france/2016/12/05/le-syndrome-malik-oussekine-existe-t-il-encore_1533123/
14. L'Humanité — Les bahuts se rebiffent
<https://www.humanite.fr/-/-/les-bahuts-se-rebiffent>
15. France TV / INA — 1990 : les lycéens manifestent contre la dégradation de l'école publique
<https://www.france.tv/ina/ina-societe/8932695-1990-les-lyceens-manifestent-contre-la-degradation-de-l-ecole-publique.html>
16. Vie publique — Discours du Premier ministre, 26 octobre 1990, sur l'amélioration de la vie dans les lycées
<https://www.vie-publique.fr/discours/129408-premier-ministre-26101990-sur-amelioration-de-la-vie-dans-les-lycees>
17. INA — Deuxième manifestation des lycéens et des étudiants
<https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/cab86034194/deuxieme-manifestation-des-lyceens-et-des-etudiants-pour-demande-r-le-retrait-du-projet-devaquet>
18. Légifrance — Loi de finances pour 1990
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000018687845>
19. Insee — Convertisseur franc-euro
<https://www.insee.fr/fr/information/2417794>
20. SNES-FSU — Rentrée 2026, suppression d'emplois : c'est encore pire que prévu
<https://www.snes.edu/article/rentree-2026-suppression-demplois-cest-encore-pire-que-prevu/>
21. Le Monde — Budget 2027 : 1 588 postes d'enseignants en moins
https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/10/01/budget-2027-des-credits-en-hausse-pour-l-education-nationale-et-1588-postes-d-enseignants-en-moins_6786579_3224.html
22. Sénat — Rapport d'information sur le bâti scolaire
<https://www.senat.fr/rap/r22-800/r22-8001.html>
23. UNEF — Enquête sur le coût de la vie étudiante 2026
<https://unef.fr/wp-content/uploads/2026/08/Enquete-UNEF-2026-VF.pdf>
24. France Inter — Le zoom de la rédaction, 14 mars 2024
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-du-jeudi-14-mars-2024-7349976>
25. FAGE — Baromètre de la précarité étudiante
https://fage.org/dossier-de-presse/barometre_de_la_precarite_etudiante_fage/
26. Cnesco — Rapport national (CCIBE)
https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2024/03/Cnesco-CCIBE_Rapport-national.pdf

27. **Franceinfo — Blocages des lycées : quelles sont les revendications ?**
https://www.franceinfo.fr/societe/education/blocage-des-lycees/blocages-des-lycees-queelles-sont-les-revendications_8220154.html
28. **HuffPost — Le leader lycéen Nathanaël Combarry s'explique après des mises en cause**
https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/le-leader-lyceen-nathanael-combarry-s-explique-sur-son-engagement-et-se-etudes-apres-des-mises-en-cause_334688.html
29. **Franceinfo — La France insoumise derrière la mobilisation lycéenne ? LFI conteste**
https://www.franceinfo.fr/economie/greve/la-france-insoumise-derriere-la-mobilisation-lyceenne-jean-luc-melenchon-et-plusieurs-elus-lfi-contestent-les-affirmations-du-gouvernement_8218846.html
30. **YouTube — Mort de Nahel**
<https://www.youtube.com/watch?v=bvTUWFjpiXQ>
31. **Amnesty International France — France : le recul des droits et libertés**
<https://www.amnesty.fr/actualites/france-le-recul-des-droits-et-libertes/>
32. **Acrimed — Les médias et les quartiers populaires**
<https://www.acrimed.org/Les-medias-et-les-quartiers-populaires->
33. **Défenseur des droits — Le maintien de l'ordre au regard des règles de déontologie**
<https://www.defenseurdesdroits.fr/rapport-le-maintien-de-l-ordre-au-regard-des-regles-de-deontologie-196>
34. **Mediapart — Les blessés des Gilets jaunes parlent**
<https://www.mediapart.fr/journal/france/191119/les-blesses-des-gilets-jaunes-parlent>
35. **Mediapart — Mégabassines : la guerre de l'eau**
<https://www.mediapart.fr/journal/france/dossier/megabassines-la-guerre-de-l-eau>
36. **Basta! — Webdoc : police, morts lors d'interventions**
<https://bastamag.net/webdocs/police/>
37. **LDH — Rapport annuel 2023**
https://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2024/05/RAPPORT-ANNUEL-2023_DEF.pdf
38. **Légifrance — Document (PDF)**
https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=C81fQyn8aw_hgi0RW3M8fER31uEut1fCK_s7MH2tnag=
39. **TF1 Info — Blocus des lycées : plus de 5 000 interpellations, annonce Laurent Nuñez**
<https://www.tf1info.fr/societe/blocus-des-lycees-plus-de-5000-interpellations-depuis-lundi-annonce-sur-tf1-laurent-nunez-qui-reconnait-que-la-mobilisation-lyceenne-est-surprenante-par-son-ampleur-2467768.html>
40. **Le Parisien — Blocages des lycées : que risquent les manifestants ?**
<https://www.leparisien.fr/faits-divers/blocages-des-lycees-et-mobilisation-que-risquent-les-manifestants-malgre-les-interdictions-des-prefectures-02-10-2026-JCVQHLHWPFD6VCXZLQUTRK7M5I.php>
41. **Le Monde — Budget 2027 : le gouvernement renonce aux frais d'inscription en BTS et en prépa**
https://www.lemonde.fr/politique/article/2026/10/01/budget-2027-le-gouvernement-renonce-a-faire-payer-des-frais-d-inscription-en-bts-et-en-classes-preparatoires-aux-etudiants-non-boursiers-pour-repondre-a-la-mobilisation-des-lyceens_6786590_823448.html
42. **FCPE — Mobilisations lycéennes : écouter les jeunes, assurer leur sécurité et apporter des réponses concrètes**
<https://www.fcpe.asso.fr/sites/default/files/CDPEmobilisationLyceenne/fcpe75.org-Mobilisations%20lyc%C3%A9ennes%20%C3%A9couter%20les%20jeunes%20assurer%20leur%20s%C3%A9curit%C3%A9%20et%20apporter%20des%20r%C3%A9ponses%20concr%C3%A8tes.pdf>
43. **Solidaires — Mobilisons-nous aux côtés de la jeunesse en lutte**
<https://www.solidaires.org/app/uploads/2026/10/Mobilisons-nous-aux-cotes-de-la-jeunesse-en-lutte-pour-un-avenir-meilleur-.pdf>
44. **CGT — Le 6 octobre, la CGT sera aux côtés des lycéennes et étudiantes**
<https://www.cgt.fr/actualites/france/mobilisation/le-6-octobre-la-cgt-sera-aux-cotes-des-lyceennes-et-etudiantes>